

## **Vente du véhicule des transports scolaires de Vermes**

**M. Jean-Luc Charmillot, conseiller général, PDC**

Monsieur **Jean-Luc Charmillot** n'a pas eu le temps de libeller sa question orale. Il s'en excuse auprès du Bureau du Conseil général et de la secrétaire.

En visitant le site internet de la Commune mixte de Val Terbi, il a aperçu l'annonce de la vente du véhicule scolaire de Vermes.

Est-ce que le Conseil communal a étudié la possibilité de la location d'un tel véhicule ?

*Réponse* : (Mme Carine Hanser, conseillère communale)

Avant d'insérer l'annonce sur le site, le véhicule a été proposé à divers institutions mais il n'a pas trouvé preneur. Le cercle scolaire du Haut Val Terbi a été averti que ce bus est à disposition de l'école pour divers transports extrascolaires.

Les coûts en frais d'immatriculation, assurances par année étant importants, le Conseil communal a préféré la vente que la location.

***Monsieur Jean-Luc Charmillot est partiellement satisfait.***